

II.

NÉCESSITÉ DE COMBATTRE POUR LA RELIGIEUSE EN PARTICULIER.

Cette nécessité est sans doute la même pour la religieuse que pour le simple chrétien; pour les mêmes raisons, elle doit combattre en agissant contre sa propre sensualité et contre les attrait des créatures qui tendent à l'éloigner de Dieu,—mais sa qualité de religieuse l'oblige plus strictement à ce combat parce que sa vocation l'oblige à un amour de Dieu lui demandant un plus grand détachement d'elle-même, et parce que le démon qui a une haine spéciale contre elle, redouble pour la faire succomber, ses efforts, ses tentations, ses suggestions.

Il y a dans le démon la haine de Dieu et cette haine se montre plus spécialement contre tout ce qui est plus spécialement à Dieu.

I. Le péché commis par une religieuse peut, s'il n'est pas directement contre les vœux, n'être pas plus grave en soi que le péché commis par un séculier, mais il a quelque chose de plus blessant pour Dieu et il peut avoir dans la société chrétienne une influence irréparable.

Ce péché, quand il est mortel, est précédé d'une plus grande connaissance, ce qui lui donne un caractère de révolte tout spécial,—il est accompagné d'une plus noire ingratitude, ce qui lui donne un caractère de malice plus prononcé,—il est suivi d'un plus juste ressen-